

SAISIR UN CONCILIEUR

- EN LIGNE :

Vous pouvez directement saisir un conciliateur de justice dans le GARD via le site **Les conciliateurs du GARD** :

<https://les-conciliateurs-de-justice-du-gard.fr/>

Rapide et efficace cette solution vous permet de renseigner directement le formulaire de demande de rendez-vous auprès d'un conciliateur de justice. Vous serez contacté à bref délai par le Pôle de gestion de saisine des conciliateurs afin de convenir d'un rendez-vous avec un conciliateur de proximité territorialement compétent.

- PAR MAIL :

Vous pouvez renvoyer le formulaire de demande de rendez-vous auprès d'un conciliateur de justice ci-joint à l'adresse suivante:

Conciliateur.tj-nimes@justice.fr

A réception, vous serez contacté à bref délai par le Pôle de gestion de saisine des conciliateurs afin de convenir d'un rendez-vous avec un conciliateur de proximité territorialement compétent.

- PAR VOIE POSTALE (une UNIQUE adresse qui réceptionne les demandes-papiers) :

Vous pouvez renvoyer le formulaire de demande de rendez-vous auprès d'un conciliateur de justice ci-joint à l'adresse suivante :

Tribunal de Proximité Place de l'Evêché 30 700 UZES

A réception, vous serez contacté à bref délai par le Pôle de gestion de saisine des conciliateurs afin de convenir d'un rendez-vous avec un conciliateur de proximité territorialement compétent.